

# COMPTE RENDU DU 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ÉCOLE – JULES FERRY MATERNELLE

## VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

### PRESENTS :

#### Education nationale

Sophie LE POTTIER, directrice et rédactrice du compte rendu de réunion

Enseignants : Mme DECHERY, classe 1, Mme FREMY, classe 2, Mme LETOT, classe 3, Mme LE COCGUEN, classe 4, Mme HANCHI classe 5, Mme BORDEAU, classe 7, Mme DA COSTA et Mme CAMMAN classe 8, Mme MONTET, classe 10.

Mme GOUPIL classe 6, Mme DESCHAMPS, classe 9, Mme LE BELLEC, classe 5, M. DE FIGUEIREDO, classe 1 excusés.

Mme THIERY, DDEN, excusée, remplacée par Mme JEGOU.

#### Mairie :

Mme LEMETRE, adjointe au maire au sport

Mme HIRTZ, chef du Service enseignement

Boris DULAC, coordinateur du groupe scolaire Jules Ferry, Périscolaire

Ludmilla KANKHI, responsable des accueils périscolaires de l'école maternelle

#### Parents d'élèves :

AIBCN : Mme SHAMKHALOV, Mme PAYOT, Mme AID SAID, Mme TOUIN, Mme SEZ-PEREZ, Mme PRACHE

FCPE : Mme TIRRITO-HOARAU, Mme GIRARD-PAULY, M. GAUZEIN

Nous accueillons cette année de nouveaux enseignants : Mme FREMY partage la classe de la Directrice, ses jours de décharge, Mme CAMMAN et Mme DA COSTA sur la classe de GS 8, M. De FIGUEREIDO, qui assure le complément de Mme DECHERY chaque lundi en PS 1 et Mme LE BELLEC, chaque jeudi dans la classe de Mme HANCHI, MS 5. Mme GOUPIL remplace Mme CELOUDOU actuellement en congé maternité.

### I. Organisation et fonctionnement

#### 1. Résultats des élections de parents d'élèves élus au Conseil d'école

- ù 2016/2016 : 50,41% de participation soit 248 votants sur 492 inscrits. 25 bulletins nuls.
- 31,4 % des votes pour la FCPE : 3 sièges
  - 68,6% des votes pour l'AIBCN : 7 sièges
- TOTAL des sièges : 10 sièges (= nombre de classes)

- ù 2017/2018 : 45.41% de participation soit 208 votants sur 458 inscrits. 13 bulletins blancs ou nuls.
- 32.8% des votes pour la FCPE : 3 sièges
  - 67.2% des votes pour l'AIBCN : 7 sièges
- TOTAL des sièges : 10 sièges (= nombre de classes)

#### 2. La rentrée 2017

##### ✓ Effectifs

Total : 252 élèves (contre 277 à la rentrée l'an passé)

70 élèves de Petite Section répartis en 4 classes contre 98 l'an passé

94 élèves de Moyenne Section répartis en 5 classes contre 91 en 2016/2017

88 élèves de Grande Section répartis en 5 classes contre 88 élèves l'an passé

L'effectif moyen est de 25,2 contre 27,7 l'an dernier et 28,2 élèves par classe à la rentrée 2015.

Le nombre de classes est stable : 10 classes de maternelle.

##### ✓ Répartition pédagogique

Directrice de l'école : Sophie LE POTTIER

Directrice du périscolaire : Ludmilla KANHYE

Coordinateur du site : Boris DULAC

Classe 1 : Marie DECHERY et Julian De FIGUEIREDO (le lundi) : 26 élèves de PS. Animatrice Marie-Michèle

Classe 2 : Sophie LE POTTIER et Pauline FREMY : 24 élèves de PS/MS/GS. Animatrices Carine, Saïda et Swad  
Classe 3 : Julie LETOT : 25 élèves de PS/MS/GS avec deux enfants en situation de handicap. Animatrices Carine, Saïda et Swad.  
Classe 4 : Laurence LE COCQUEN : 26 élèves de PS. Animatrice : Kadiatou  
Classe 5 : Fouzia HANCHI et Marlène LE BELLEC : 25 élèves de MS. Animateur : Azzedine  
Classe 6 : Claire CELOUDOU et Marie GOUPIL : 25 + 1 élèves de GS. Animateur : Frédéric  
Classe 7 : Brigitte BORDEAU : 25 -1 élèves de MS. Animateur : Yohann  
Classe 8 : Roxane DA COSTA et Laura CAMMAN : 25 élèves de GS. Animateur : Fatma  
Classe 9 : Caroline DESCHAMPS : 25 élèves de MS. Animateur : Hafheda  
Classe 10 : Marlène MONTET : 25 élèves de GS. Animateur : Nicolas

Mme FREMY, Mme DA COSTA et Mme CAMMAN sont trois nouveaux enseignants cette année.

Mme CELOUDOU est en congé maternité depuis début octobre et jusqu'à fin janvier et remplacée par Mme Marie GOUPIL.

Mme DESCHAMPS en congé maladie actuellement sera en congé maternité à partir de mi-janvier. Elle est actuellement remplacée par M. Nicolas ROSSEL.

Mme DECHERY sera également en congé maternité au retour des vacances de Noël jusqu'à la fin de l'année.

#### Effectifs du périscolaire :

Garderie du matin : 25 enfants

Midi : PS : MS : GS : 60, 85, 80 soit un total de 225 élèves.

Soir : petite garderie : 30 enfants et 140 aux activités périscolaires répartis en 40 PS, 50 MS et 60 GS.

Mercredi : 15 en garderie jusqu'à 12h30 et environ 100 élèves sur l'après-midi (35 PS, 35 MS, et 30 GS).

### 3. L'organisation des remplacements en cas d'absence d'un enseignant

#### Qu'est-ce que le remplacement ?

---

La notion de "remplacement" recouvre à la fois :

- le remplacement de longue durée qui a vocation à durer jusqu'à la fin de l'année scolaire (qu'il débute à la rentrée ou en cours d'année)
- la suppléance, qui est un remplacement temporaire de plus ou moins longue durée (un congé de maladie ordinaire ou un congé maternité par exemple)

Plusieurs types d'absence peuvent conduire à un remplacement, notamment :

- les congés de maladie de courte durée
- les stages de formation annuels ou de formation continue
- les congés de maternité ou d'adoption
- les congés de longue maladie ou de longue durée

Les modalités d'organisation du remplacement varient d'une académie à l'autre et d'un département à l'autre afin de répondre au mieux aux besoins et spécificités du terrain.

#### Organisation du remplacement dans le premier degré

---

Dans le premier degré, dès la 1ère demi-journée d'absence d'un enseignant, les personnels titulaires remplaçants peuvent être mobilisés. Ces enseignants sont rattachés à une école et affectés soit dans une brigade départementale de remplacement, soit dans une zone d'intervention localisée (ZIL).

Les personnels enseignants affectés sur les brigades ont vocation à assurer le remplacement des congés longs (stages, congés maternité ou adoption, congés longue maladie...) ; les personnels affectés en zones d'intervention localisée (infra-départementales), organisées autour d'un groupement d'écoles, interviennent pour des remplacements plus courts.

On distingue dans le premier degré deux types de remplaçants :

- les remplaçants travaillant dans les zones d'intervention localisée (ZIL), qui sont affectés sur des remplacements de courte durée (moins de quinze jours), dans un rayon n'excédant pas 20km ; ces titulaires mobiles sont laissés à la disposition de l'IEN dans sa circonscription
- les remplaçants intervenant dans le cadre des "brigades départementales" (BD), qui sont appelés à se déplacer dans tout le département, pour des remplacements de plus ou moins longue durée

Pour améliorer le remplacement, les recteurs d'académie ont la possibilité de recruter des agents non titulaires sur des fonctions d'enseignement relevant du premier degré.

Depuis le début de l'année scolaire M. Rossel ZIL a effectué le remplacement du congé maladie de Mme DECHERY et est affecté désormais sur la classe de Mme DESCHAMPS en congé maladie actuellement.

Mme GOUPIL, Brigade Départementale, quant à elle, est en poste depuis la rentrée sur la classe de Mme CELOUDOU, en congé maternité.

#### 4. [Le PEDT : Projet éducatif de Territoire](#)

La parole à la municipalité : "Après la mise en place de la semaine de 4 jours et demi en septembre 2014 par l'Éducation nationale, le nouveau décret de juin 2017, en dérogation de la loi, ouvre aux communes la possibilité de demander dès la rentrée 2017 le retour à la semaine scolaire de 4 jours.

La ville a fait le choix de maintenir, à la rentrée 2017, le rythme mis en place depuis 2014, afin de prendre le temps de la réflexion. Le « Projet Éducatif de Territoire » (PEDT) qui prévoit « de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, et d'organiser ainsi dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs » a été signé en décembre 2015 entre la Ville, l'Éducation nationale et les services de l'État, pour une période de trois ans, et s'applique donc encore pour l'année scolaire en cours 2017/2018.

La ville poursuit ce travail partenarial et souhaite élaborer un nouveau PEDT qui s'élargira de la petite enfance à la jeunesse et couvrira la période 2019-2022 basée sur une évaluation (pédagogique, organisationnelle et financière) et sur diagnostic partagé avec les parents, l'Éducation nationale, les services de l'État...

Un calendrier de travail a été proposé aux différents partenaires : de novembre 2017 à mai 2018, élaboration d'un diagnostic, recensement des besoins et définition des objectifs, puis, de septembre à décembre 2018, détermination des actions à mettre en place. En janvier 2019, les éventuelles évolutions d'organisation du temps scolaire seront ainsi soumises à la Direction académique pour l'année scolaire 2019/2020. Dans l'attente des conclusions des différents groupes de travail, l'organisation du temps scolaire et périscolaire sera maintenue telle qu'elle existe à ce jour, pour la rentrée de septembre 2018 (année scolaire 2018-2019).

La parole aux enseignantes – Mme DECHERY : le sentiment partagé par l'ensemble de l'équipe enseignante de maternelle est de ne pas être entendue sur le rythme des plus petits. En effet, le constat général est que les après-midis très courts ne garantissent pas un enseignement de qualité, surtout pour les premières années de maternelle. Ces éléments ont été étayés au sein des Conseils d'école depuis 2014.

Mme Hirtz dit que la feuille de route doit être conduite de manière différenciée selon les tranches d'âge au sein des groupes de travail.

La possibilité de proposer un questionnaire (qui avait prévalu lors du passage à la semaine de 4 jours), aux parents et aux enseignants, est soulevée et apparaît comme un élément important pour connaître les avis des partenaires.

Mme Girard-Pauly, FCPE, souligne que l'école maternelle a toujours été lésée du fait du rythme des plus grands.

Le travail mis en place avec les modules instaurés à l'école élémentaire n'a pas été poursuivi à l'école maternelle, malgré les éléments avancés. Dès 2014, la mairie avait souhaité étendre des activités dites de qualité aux maternelles mais les contraintes des locaux et la hausse des effectifs n'a pas permis, selon l'équipe enseignante d'accueillir les plus jeunes dans de bonnes conditions. La Directrice rappelle que les enfants qui fréquentent le périscolaire toute la semaine, passent autant de temps qu'en classe, voire plus, s'ils fréquentent la garderie du matin et en quittant l'école aux alentours de 18h-18h30.

Pourtant les conditions d'accueil sur les temps périscolaires ne sont pas les mêmes : salles plus petites ou peu adaptées aux activités proposées, groupes plus importants...

La semaine de 4 jours permettait un meilleur accueil, avec moins d'enfants et surtout par conséquent un niveau sonore moindre.

Mme Hirtz répond que les conditions, même si elles ne sont pas encore idéales, évoluent au sein de la ville en fonction des ressources disponibles.

Mme DECHERY souligne qu'en 3 ans la parole des enseignants n'a pas été prise en compte sur ce point et que la situation reste inchangée. L'équipe enseignante s'interroge sur l'impact sur les apprentissages pour les élèves qui sont fatigués par le bruit et des temps trop importants passés en « grande collectivité ».

Le mercredi matin non travaillé permettait aux enfants de se reposer, de couper la semaine. Pour les enfants qui fréquentaient le périscolaire le mercredi, l'accueil se faisait de manière plus échelonnée, jusqu'à 9h et dans des conditions d'accueil plus chaleureuses. En outre, les élèves sont « pressés », sans cesse tout au long de la journée, les temps différenciés entre scolaire et périscolaire s'étant rapprochés.

Mme DECHERY fait le constat que les communes voisines qui repasseront à la semaine de 4 jours, pourront être plus attractives pour les enseignants de maternelle. Le système de points à l'ancienneté dans l'Education nationale permettrait ainsi aux enseignants les plus expérimentés de quitter Bois Colombes.

Il apparaît nécessaire d'impliquer davantage la maternelle dans la réflexion menée.

Mme Jegou, souligne que selon les chrono-biologistes, les horaires des enfants de maternelle ne correspondent pas à ceux de la société.

Les enseignantes de PS reviennent sur le rythme des petits, qui dès le réveil de la sieste partent au goûter. Avant la Réforme des rythmes scolaires, ce moment de la journée était un moment très propice aux apprentissages car les enfants étaient reposés et avaient un niveau d'attention important.

La parole au périscolaire : Ludmilla Kankhi et Boris Dulac

De nombreux aménagements ont été faits cette année afin d'améliorer les conditions d'accueil et de vie des élèves sur les temps périscolaires :

- Cette année, il y a plus d'enfants à la petite garderie (15h45-16h30) : les élèves ne peuvent plus comme c'était le cas l'an dernier goûter dans la salle bleue (au rez-de-chaussée) et un réfectoire pour les 30 enfants en moyenne leur est désormais réservé. A 16h30, les familles viennent chercher les enfants) à l'entrée du préau de l'école.
- Depuis cette année, aucun enfant de maternelle ne déjeune en élémentaire. Il y a désormais deux services 2 services au goûter, comme le midi : 15h45-16h15 puis 16h20-16h45. Les premières activités débutent donc dès 15h45.
- Ludmilla, la Directrice, est présente tous les soirs pour les familles et les groupes d'enfants sont répartis dans les différentes salles de l'école avec un affichage chaque soir.

Mme Touin souligne que les animateurs sont plus disponibles pour échanger le soir sur la journée des enfants.

Mme Girard-Pauly trouve également que c'est une excellente idée. Mme Prache remercie l'ensemble de l'équipe périscolaire pour son investissement auprès des enfants.

## 5. Le vote du règlement intérieur

Le règlement est soumis au vote et accepté à l'unanimité avec la modification suivante :

« Deux exercices dans le cadre du PPMS – Plan Particulier de Mise en Sécurité – seront menés dans l'année ».

### II. Vie de l'école

#### 1. Le PPMS : Projet Particulier de Mise en sécurité (nouvelles mesures 2016)

⇒ Un exercice classique sera mené le jeudi 23 novembre en lien avec la Préfecture. Le scénario est le suivant : une péniche transportant un produit chimique a pris feu au niveau de la boucle nord de la Seine près d'Argenteuil (95). Des vents orientés vers le Sud dispersent d'épaisses fumées.

⇒ Poussé par un vent orienté sud, le nuage toxique commence à gagner une bonne partie de l'ouest du département des Hauts-de-Seine où les premiers effets sont fortement ressentis par la population, pour s'étendre ensuite progressivement vers le sud de la région.

⇒ A l'école Jules Ferry, l'alerte sera donnée dans la matinée afin de déclencher la mise à l'abri prévue par le PPMS. Il existe 4 zones de mise à l'abri à l'école maternelle : zone 1 : classe 6, 7, 8, et 9, zone 2 : classe 1, 2, 3, zone 3 : classes 4 et 5. Une quatrième zone est la cellule de crise, dans le bureau de la Directrice qui coordonne

les informations au fur et à mesure de l'exercice. Une malle de secours disposant des éléments de premiers secours est présente dans chaque zone : talkies walkies, seau, scotch, lampe de poche, radio...

⇒ Les élèves restent confinés durant tout l'exercice, les chefs de zone correspondent avec la cellule par talkie pour informer le responsable de la présence des personnes accueillies par zone et des événements éventuels.

## 2. Les actions de l'année 2017-2018

Ø Rappel : Projet d'école 2016-2018 s'organise autour d'une grande thématique « *Les sens de l'art* » dont les objectifs sont de créer des dispositifs au sein de l'école en lien avec les 5 sens afin d'augmenter les résultats des élèves et de réduire l'écart qui peut exister entre les élèves. Les axes de travail retenus pour ces deux prochaines années sont :

- Le langage, priorité de la maternelle
- L'écoute et l'attention
- Le vivre ensemble dans le respect de l'autre, enfants comme adultes et ce dans tous les moments de la journée de l'enfant
- L'ouverture culturelle et artistique

Ainsi, la fête de NOEL, qui aura lieu le vendredi 22 décembre avec tous les enfants, permettra d'exposer les productions réalisées des élèves.

La municipalité offre comme chaque année aux enfants de GS un spectacle pour NOEL « *Après la pluie* », qui se déroulera le jeudi 21 décembre, à la Salle Jean Renoir.

Cette année la musique est à l'honneur à travers des variations lyriques avec 1 marionnette et 3 musiciens.

« *Madeleine, une grand-mère – marionnette –, traverse à petits pas son jardin. Printemps, été, automne, hiver, passent comme autant de tableaux colorés et musicaux. Au fil des saisons, du baroque au contemporain, Madeleine chemine avec Vivaldi, Bach, Mozart, Tchaïkovski, Wagner, Ravel... interprétés par une violoniste, un accordéoniste et une chanteuse lyrique. Un petit opéra du temps qui passe, où l'on croise un oiseau, le vent, un papillon, des fleurs, cigales, soleil, une nuit étoilée...* ».

Les PS et les MS se rendront la première semaine de mars à la salle Mermoz pour un spectacle adapté à leur âge.

Un projet culturel est en cours de réalisation avec l'intervention d'une musicienne pour plusieurs classes de l'école. L'aboutissement du projet donnera lieu à la fin de l'année à une journée de restitution artistique autour des 5 sens.

Les autres actions de l'école sont reconduites cette année dans le cadre du projet d'école :

- Ø Les journées de la science : des activités, construites autour du défi scientifique et de la démarche en sciences seront proposées sur des mercredis matin et seront ouvertes à tous les enfants selon leur choix, pour tous les âges.
- Ø La Semaine des parents aura lieu cette année au mois de juin 2017. Cette semaine permet aux parents d'élèves de venir sur le temps scolaire proposer des activités en lien avec leur métier, leur hobby ou tout simplement pour partager un moment avec les élèves.
- Ø Le parcours éducatif santé : en partenariat avec Véronique Musu, un parcours autour de l'éducation à l'hygiène sera proposé à chaque niveau de classe. Les PS travailleront autour du thème des premiers réflexes de propreté (lavage des mains, se moucher, ...) pour se prévenir des microbes et mieux se protéger.

Les MS travailleront autour de l'équilibre alimentaire avec la fabrication d'un petit déjeuner équilibré en partenariat avec la SOGERES et les agents de Restauration de l'école : le mardi 2 décembre pour les classes 2 et 3, le mardi 19 décembre pour la classe 9 (*changement de date NDLR*), le mardi 9 janvier pour la classe 5, le mardi 13 mars pour la classe 7.

Enfin les GS en lien avec l'exposition MAIF (*février 2018*) seront sensibilisés aux dangers domestiques avec un prolongement cette année avec Véronique grâce à des outils comme un jeu de société ou des scénettes pour apprendre à contacter les secours. Grâce à l'intervention de Véronique MUSU, les élèves de GS auront le plaisir de retrouver un dentiste de la CPAM qui les initiera au brossage des dents.

Dans le cadre de la prévention pour les élèves de dernière année de maternelle, des tests de dépistage des troubles des apprentissages (TSA) débuteront début janvier. Ils ont été précédés par une « visite médicale » auprès de Véronique qui échange avec eux autour du thème de la croissance en les

sensibilisant à leur taille, leur poids, leur vue et leur audition à partir du matériel approprié : toise, pèse personne, ...

Ø Les chorales des GS se dérouleront le mercredi 20 décembre pour les classes 2, 3 et 10, le jeudi 21 décembre pour les classes 6 et 8 en présence des parents.

Ø Sorties scolaires : la Commune fournit les cars selon les demandes des enseignants et en fonction des différentes contraintes des activités municipales (activités sportives, demandes des autres écoles...).

Les classes 1 et 4 sortiront au mois de mai et juin : Cité des enfants pour la classe 4.

Les classes 2 et 3 sont allées en forêt au mois de septembre, les MS et les GS se rendront au Musée Marmottan le 7 décembre et à la Philharmonie le 11 janvier. Les PS partiront début juin faire une sortie en plein air.

La classe 5 est allée également en forêt au mois de septembre et se rendra en février au Musée en Herbe à Paris au mois de mars 2018.

La classe 6 se rendra à la Philharmonie le mardi 19 décembre pour un atelier « Qui veut jouer avec moi ? » et à l'accrobranche le vendredi 6 juillet.

La classe 7 a prévu un atelier au Musée en Herbe le 10 avril.

La classe 8 fera un atelier d'éveil musical à la Philharmonie le lundi 8 janvier, jour de la rentrée et prévoit de se rendre au zoo de Vincennes fin mai.

La classe 9 se rendra à la Cité des enfants.

La classe 10 quant à elle est déjà sortie au Musée des Arts et Métiers à Paris afin d'y découvrir les premiers véhicules. Elle prévoit également une sortie en plein air au mois de février/mars.

Mme Prache conseille le Musée André Jacquemard pour les élèves de maternelle.

### Le projet éducatif du périscolaire.

#### 1. 3 axes

- Accueillir l'enfant dans des conditions de bien être
- Sensibiliser les enfants aux cultures du monde d'aujourd'hui et de demain
- Favoriser les échanges dans l'environnement proche

#### 2. Les grands projets de l'année :

- NOEL à la manière des fêtes alsaciennes : rendez-vous pour la fête de NOEL de la ville le WE du 16/17 décembre
- LE FUTUR : comment se projeter dans l'avenir (en cours d'élaboration entre mars et juin 2018) avec une grande fête de fin d'année inter-écoles.

#### 3. La coopérative scolaire : fonctionnement et répartition du budget

Le budget de la coopérative est constant au premier trimestre par rapport à l'an passé. Le montant de la participation familiale s'est élevé à 5333 euros à diviser en 10 classes (5386 l'an dernier malgré la baisse des effectifs).

La vente des photos sera une recette supplémentaire pour l'année.

#### Les dépenses de ce premier trimestre ont été les suivantes :

- Sorties scolaires : 500 euros versés pour les réservations des sorties.
- Matériel pédagogique : 1500 euros de matériel pédagogique avec des représentants comme ODMP
- Assurance des élèves et cotisation OCCE : à venir
- Matériel d'investissement : four et imprimante : 150 euros et petits mobiliers pour les ateliers autonomes 150 euros également.
- Régies d'avance : une somme de 150 euros de frais de fonctionnement est donnée à chaque classe à chaque trimestre et sert aux achats du quotidien en lien avec les différentes thématiques de la période (automne, Noël, semaine du goût, petit matériel...).
- Cadeaux de NOEL : environ 1800 euros (facture en cours, environ 6-7 euros par enfant)

Chaque événement de l'année en lien avec le projet d'école nécessite des dépenses supplémentaires et est pris en charge entièrement par la coopérative scolaire.

#### 4. Les activités sportives et culturelles (piscine, gymnase, bibliothèque)

- ✓ Bibliothèque : les classes de MS participeront à des animations à la Médiathèque cette année car la Bibliothèque Jacques Brel a fermé, autour d'une thématique choisie par l'enseignante. 3 visites sont prévues pour chaque classe de MS.
- ✓ Piscine : Les classes 8 et 10 ont commencé les activités aquatiques. La date des agréments piscine pour les parents de GS



- ✓ Gymnase : dans le tout nouveau gymnase SMIRLIAN les élèves des classes 2, 3 et 6 ont pu découvrir des activités comme les jeux d'opposition et depuis le début de semaine, les sports collectifs. Depuis la rentrée scolaire, les nouvelles installations nécessitent pour chaque élève de porter une paire de baskets dédiés uniquement pour la pratique du sport. Certains parents d'élèves ont informé les enseignantes que le coût spécifique pour cette activité pouvait être élevé. La Commune finance cette année un tee-shirt pour chaque élève pour sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux règles d'hygiène. Les enseignantes soulignent la difficulté chez les plus petits à gérer leur tenue de sport.
- ✓ Lire et faire lire est une association bénévole qui propose des lectures d'histoires à des classes. Deux nouvelles bénévoles rejoignent notre école portant au nombre de 3 les interventions cette année : le lundi la classe 5 est concernée et le mardi la classe 10 et les classes 2 et 3 : il s'agit de faire découvrir des albums de littérature de jeunesse aux enfants dans un autre contexte que celui de la classe et en petits groupes.

## 5. Retour sur la grève du mardi 10 octobre : bilan et informations sur le fonctionnement

Il faut distinguer deux fonctionnements différents entre les enseignants de l'Education nationale et les agents de la fonction publique territoriale ou communale.

Les enseignants, s'ils sont grévistes, doivent se déclarés 48h au moins avant le jour de grève. En fonction des chiffres, la Commune peut mettre en place le SMA, Service Minimum d'Accueil en fonction du nombre de personnel présent. Les agents municipaux n'ont pas cette contrainte de délai et peuvent se porter gréviste la veille ou le matin même.

Lors de la grève du 10 octobre, aucun enseignant n'était gréviste. Le temps d'école était donc assuré de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 15h45.

Cependant sur les temps périscolaire, une partie du personnel municipal s'était déclaré gréviste dans un premier temps, et la Commune a estimé qu'il était alors possible de maintenir les services de restauration. Cependant de nouveaux agents se sont portés grévistes la veille, le lundi 9 octobre, ce qui a entraîné une nouvelle organisation sur Jules Ferry maternelle.

La mairie ajoute que :

1. Un sondage auprès des personnels est fait systématiquement mais il peut y avoir des changements de dernière minute. Un encadrement est nécessaire pour les élèves mais également pour la restauration, le ménage, les gardiens...
2. Elle doit prévoir le nombre des élèves si les enseignants sont en grève
3. Elle doit avoir une vision globale sur les différents sites.

L'information a été modifiée auprès des familles dans la journée du lundi : la restauration pouvait être assurée mais encadrée par des agents qui ne connaissaient pas forcément les élèves (la plupart venaient de l'école élémentaire) et l'incertitude du nombre exact d'animateurs a existé jusqu'au matin de la grève.

La Directrice regrette l'énervement de certains adultes ce mardi-là auprès des enseignants ou des agents d'accueil, qui n'étaient pas grévistes mais qui assuraient le fonctionnement général de l'école. Pour des raisons de sécurité évidentes, étant donné qu'il n'y avait aucune ATSEM ce jour-là, l'accueil s'est fait dans les cours de récréation à 8h20 et 13h20, ce qui a créé des tensions regrettables.

La Directrice prend note de ces dysfonctionnements afin qu'à l'avenir, cela puisse être évités.

## 6. La question de la sectorisation du quartier nord de la ville

Quelques éléments d'informations :

- St Exupéry n'ouvrira pas ses portes en septembre 2018 en maternelle.
- Carte scolaire : pas de grandes modifications pour la rentrée 2018.
- ZAC Pompidou et ZAC Le Mignon accueilleront moins d'enfants que prévus. La dynamique démographique de la ville et de ce quartier est en baisse.
- La Commune anticipe depuis maintenant 3 ans avec certaines contradictions qui sont apparus ces derniers mois.
- L'année 2018 sera une année intermédiaire puisque l'objectif est de regrouper les maternelles et les élémentaires sur un même site et non plus de couper les cartes scolaires sur le quartier.
- La Commune travaille avec beaucoup de précautions afin de ne pas perturber les familles.